

République Française
 Département de l'Aube
 Arrondissement de BAR-SUR-AUBE
 Commune de BAYEL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Bayel

SEANCE DU 24 FEVRIER 2020

Date de la convocation : 13 février 2020

Date d'affichage : 27 février 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre février à dix-sept heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Serge ROUSSEL, maire.

Présents : GATINOIS Michel, JACQUOT Christine, MASSON Daniel, MONNE Bernard, ORRIBE Franck, PARENT Monique, ROUSSEL Serge, VARENNES Clarisse, VARENNES Monique, VERGEOT Didier, WOLF Christian

Représentés : GROSJEAN Anne par ROUSSEL Serge

Absent : THIERRY Christophe

Secrétaire : Madame JACQUOT Christine

La séance est ouverte.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à ses collègues, et dit son émotion de présider le dernier Conseil Municipal de sa mandature.

Le compte-rendu de la dernière séance du 13 janvier 2020 est lu et approuvé à l'unanimité. (1 abstention M. Christian WOLF, absent)

07_2020 - Compte administratif et compte de gestion 2019					
<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11+1	11	0	0	1

Compte Administratif 2019

Sous la présidence de Monsieur Serge ROUSSEL, Maire, chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2019, qui s'établit comme suit :

📁 Fonctionnement	Dépenses	684.031,62 €
	Recettes	859.822,73 €
	Résultat 2019	175.791,11 €
	Excédent de clôture	622.679,62 €
📁 Investissement	Dépenses	464.499,24 €
	Recettes	523.881,66 €
	Résultat 2019.....	59.382,42 €
	Résultat précédent	- 164.782,65 €
	Déficit de clôture	- 105.400,23 €
📁 Soit un excédent global de		517.279,39 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,
Vote : à l'unanimité

🗳️ **APPROUVE** le compte administratif 2019,

🗳️ **DECIDE** l'affectation du résultat ainsi qu'il suit :

▶ Compte 002 – résultat de fonctionnement reporté	+ 517.279,39 €
▶ Compte 001 – résultat d'investissement reporté	- 105.400,23 €
▶ Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé	+ 105.400,23 €

🗳️ **DONNE** quitus au Maire Serge ROUSSEL, pour sa gestion 2019 des finances communales.

Compte de Gestion 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, à l'unanimité,

🗳️ **DECLARE** que le compte de gestion dressé par Monsieur le Trésorier de Bar-Sur-Aube n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

08_2020 - Budget Primitif 2020

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11+1	12	0	0	0

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et étudié les propositions de Monsieur le Maire, et notamment la liste des investissements prévus,

🗳️ **ADOpte** le budget primitif de la Commune équilibré en recettes et en dépenses à :

▶ Fonctionnement	1.278.779 €
▶ Investissement	544.641 €

09_2020 - Déclaration d'intention d'aliéner

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	11+1	12	0	0	0

Le Conseil Municipal entérine la décision de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Bâti sur terrain propre cadastré AC 724, 726, 728, 730, 1020, 6 rue des Varennes,
- Bâti sur terrain propre cadastré AC 421, 22 rue de Verdun.

Questions diverses

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal :

De l'inscription au budget primitif des crédits nécessaires à l'acquisition de la licence IV dépendant de la liquidation judiciaire de M. Jean-Philippe FAFIN pour 3.000 €,

- De la signature de l'acte d'échange de terrain avec M. RENARD Jean-Claude pour agrandissement du cimetière,
- Du décès de Mme Agnès MAPELLI née COURTOIS, condoléances à sa famille,
- Des problèmes liés à la vente de la maison de feu M. PRELAT Jacques puisque partie de cet immeuble est construit à tort sur une le domaine public de la commune. Ce qui nécessitera la vente du terrain considéré après bornage par un géomètre et enquête publique. Un courrier sera rédigé dans ce sens aux intéressés,
- De la fin des travaux au local des associations,
- Dans le cadre de la gestion des réseaux eau et assainissement par le COPE de BAYEL, les travaux suivants : installation de trois vannes au Quartier 7.000 €, du changement de deux compteurs rue Pasteur 7.000 € et de la réparation d'une fuite rue des Varennes 2.000 €.

Madame Monique VARENNES informe ses collègues :

- de la visite mercredi 19 février au musée du cristal de Monsieur le Préfet, Stéphane ROUVÉ, nouvellement installé dans l'Aube, accompagné de Madame la Sous-Préfète de BAR-SUR-AUBE Emilia HAVEZ, en espérant que le message transmis relatif au besoin financier pour la modernisation du musée aura été reçu,
- de la participation de l'atelier du verre au prochain salon des métiers d'art à NANCY le 4 au 8 mars prochain.

Madame Christine JACQUOT

- exprime combien elle a été contente d'avoir travaillé pendant six années au sein de ce conseil municipal.

Monsieur Didier VERGEOT

- considérant la mauvaise qualité du bois d'affouage demande s'il est possible de revoir le prix du stère à la baisse. Monsieur le Maire répond que 6€/stère est déjà un prix bas.

Monsieur Michel GATINOIS

- se dit content et satisfait d'avoir passé une mandature sans conflit malgré quelques discussions ardues, et souhaite aux futurs élus que cela puisse se passer dans la même ambiance.
- Souligne l'importance des travaux à venir comme la réalisation du nouveau château d'eau.

Monsieur Daniel MASSON

- A vu les employés communaux désherber les trottoirs à la binette et se demande s'il ne serait pas judicieux d'acheter une désherbeuse thermique. Il lui est répondu que ce matériel n'est pas écologique du tout d'autant que cela nécessite au moins 5 passages.

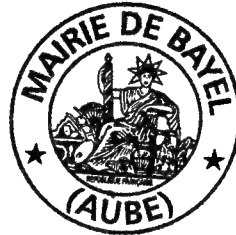
Pour terminer, Monsieur le Maire tient à remercier les adjoints, les conseillers municipaux, les secrétaires de Mairies et tous les autres agents avec lesquels il a travaillé depuis 2011 ; et souhaite bonne réussite au prochain conseil municipal.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h00.

Fait à BAYEL, les jours, mois et an susdits

La secrétaire de séance,

Mme Christine JACQUOT



Le maire,

M. Serge ROUSSEL

